
Ms. gall.
Qu. 37

Copie
de la lettre de S. A. R. Madame la Princesse de Suède Abbesse de Quedlinbourg, à Mr. son Chancelier de Molser en date Stockolm, le 18eme Janvier 1799.

Monsieur de Molser! par la dernière poste je n'ai pas eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles, mais ayant promise par mes deux lettres dernières, de Vous donner une nouvelle qui vous surprendra beaucoup, et d'une nature très extraordinaire, je ne veus pas manquer aujourd'hui, de tenir ma promesse, et vous en donner tous les détails. Ce que je vais dire, est une avanture des plus extraordinaires, qui m'est arrivée depuis trois ans, mais que jusqu'ici j'ai tenue secrète, quoique plusieurs personnes ont été initiées dans ce mistère. Par cet évenement on voit plus que jamais, la main de la Providence qui permêt quelque fois, que des secrets restent ensevelis et cache[s] nombre d'années, mais tot ou tard, ordonne et juge à propos de les devoiler, lorsqu'on s'y attend le moins; vous devez en juger vous même.

La première année de mon retour de Quedlinbourg en Suède

je donnois régulierement tous les Samedi un Grand Souper, ou il y avoit 70_ 80 personnes d'invité; Le Roi, la Duchesse les deux Ducs et leurs cour en étoient. Le lendemain d'un de ces soupers, le 29 Mars 1795, en rengeant mes appartements, la concierge, trouva à terre sur une table à ouvrage, dans mon Divan, une lettre, elle la ramassa et me l'apporta, croyant que je l'avois perdue; [il faut sçavoir que sur le Divan étoit ordinairement placées presque toutes les Dames de la société à travailler] je pris la lettre, et ne reconnoissant pas l'écriture, je cherche le nom, il n'y en avoit pas, je cherchois l'adresse du lieu d'où étoit écrite la lettre, il n'y en avoit non plus; seulement la date qui étoit du 20eme Mars 1795; il n'y avoit donc pas moyen de savoir à qui appartenoit la lettre, que d'en lire une partie, mais l'écriture étoit si difficile et si peu lisible, que je me tourmentai beaucoup pour y parvenir, ce que je ne puis faire que par morceaux, et ensuite je pris le parti d'envoyer faire prier le Comte de Stembock de descendre pour m'aider à déchiffrer la lettre, enfin nous y parvinmes tous les deux, en nous aidant réciproquement et déchiffrâmes enfin toute la lettre, qui est de huit pages et d'un style ----- mais dont la fin contient des histoires sur plusieurs personnes de la société, et des Contes méchants, qui ce sont débités dans les

les Provinces, dont l'inconnu demande la vérité à son amie, ce qui m'a fait supprimer toute cette fin de la lettre, que personne n'a vû et verra, que le Comte Stembock et moi, qu l'avons lû par hazard puisque cela n'appartient nullemen au commencement de la lettre, n'y à l'affaire dont elle fait mention. Je vous envoie donc Monsieur, la Copie cy jointe Nro I, de cette lettre, copiée exactement d'après l'original Je vois votre surprise en la lisant, et je vous prie même de la lire de suite dabord, avant que vous continuiez de lire cette lettre, pour avoir le fil de l'Histoire. Vous pouvez par conséquent d'après votre propre surprise, concevoir la mienn d'autant plus grande, que toutes les anecdotes et faits, con, cernant la manière, dont feu-la Reine à pris Lolotte chez elle, la manière dont elle l'a élevée et l'a traitée, la tendresse marquée et distinguée, qu'elle lui témoignoit, la manière avec laquelle elle me la recommenda, avec une sens bilité et un intérêt si grand, si marqué, en me deman dant, de lui tenir lieu de mère, et l'inquiétude qu'elle me temoigna même, que je ne prendrois pas tous les soins imaginables de cet enfant, en me faisant jurer et prome même en sa présence, de la considerer ainsi, et de la traite comme mon propre enfant, tout cela étoit exactement d

la

la plus grande fidélité dans la lettre; je ne pouvois donc pas douter, que l'anecdote rapportée dans cette lettre et confiée à la discretion d'une amie n'étoit vraie, et que la Petite ne fut ma sœur; Vous connoissez mon amitié pour elle; les sentimens de prédilection, que j'ai toujours senti pour elle me font trop connoitre présentement, que c'étoit la nature qui parla, et que c'étoit sa voix qui se faisoit entendre dans mon cœur; enfin Monsieur Vous pouvez concevoir ce que cette découverte devoit me faire éprouver d'émotions; et combien je me trouvois intriguée et curieuse, de connoitre celle, qui pouvoit me donner des preuves sur sa naissance. Nous fimes tous les trois, ma belle sœur la Duchesse, le Comte de Stembock et moi, toutes les perquisitions du monde, pour savoir qui avoit perdu cette interessante lettre, pour par là découvrir l'auteur; mais toutes nos démarches furent vaines, celle qui avoit perdu la lettre, et celle qui l'avoit écrite avoient un interet égal pour rester cachées, puisque Vous avez pû voir, que je suis très maltraitée et très peu ménagée dans cette lettre, ainsi toutes mes recherches devenoient inutiles, nous les continuâmes cependant jusques au mois d'Aoust de la même année, et malgré que d'après la lettre même, il n'y avoit guères de probabilités,

que

que la soi-disante mère, voulût nous éclaircir, et nous découvrir un mystere sur lequel elle avoit jurée d'une maniere si solemnelle, je l'envoyai chercher, et en présence de la Duchesse je l'interrogeai, de mille manières differentes, ainsi que la Duchesse qui seconda parfaitement bien mes efforts; elle persista à assurer que c'étoit sa fille; mais souvent ses réponses se coupoient et se croisoient; et malgré son soin extrême, d'assurer que c'étoit sa fille il y avoit, un, je ne sais quoi, qui faisoit remarquer que ce n'étoit pas ainsi; et qu'elle connoissoit une partie du mistère, mais liée par le serment qu'elle avoit faite, elle ne pouvoit le dévoiler, ni même faire paroitre le moind embarras; enfin Monsieur, je commençois à désesperer absolument, de trouver plus de clarté dans cette affaire lorsqu'au mois d'Octobre de la même année, le Comte Stembock reçut la lettre sous son adresse, dont je joins ici la Copie No. 2.; je vous conseille de la lire égalemen d'abord, à la suite de ceci, avant de continuer à lire ce qui suit ..... Après avoir lû cette lettre, et revû les present [je dois ajouter ici qu'en ouvrant l'enveloppe premier du Paquet, adressé par l'inconnue, et trouvant le paque à mon adresse, écrite de la propre main de feu la Reine

ma

ma mère, cette écriture que je n'avois vû, depuis tant d'années me causa une impression si vive, que je m'en trouvai mal, et que mes larmes coulèrent en abondance, et m'empecha pendant longtems de lire la lettre et d'ouvrir le paquet] je ne pouvois plus qu'être convaincue de la naissance de la petite, et ne pût douter qu'elle ne fut effectivement ma sœur; je pris le parti en attendant de n'en rien dire encore, espérant que l'inconnue malgré ce qu'elle me disoit dans la lettre de l'imposibilité de se faire connoitre, me communiqueroit une lettre de feu la Reine, ou quelqu'autre papier devoit certainement accompagner le paquet, mais que la marque, qu'elle me donnoit à porter, étoit pour voir si mes intentions, qu'elle soupçonnoit étoient bien en faveur de la petite; en conséquence de cela je pris au Grand Gala le premier de Novembre la Rose pour Bouquet, qu'elle m'avoit indiqué; mais inutilement, elle n'a plus donnée signe de vie. Cependant j'ai traité Lolotte* tout autrement depuis ce tems là, que par le passé, elle n'a depuis ce tems là pas fait de service presque du tout, que de coucher dans ma chambre et me déshabiller les soirs, du reste elle ne m'ha.

* la jadis Demoiselle Forsberg.

m'habille plus et fait aucun autre service, elle a fait ma
société; et a passée toute la journée chez moi jusqu'a l'heure
du souper, enfin j'ai fait pour la dédommager, autant
qu'il a été dans mon pouvoir, de l'obscurité dans laque
elle a vêçue jusqu'ici, et mon amitié pour elle, les égard
que je dois à celle, qui est ma sœur; le respectueux atta
chement que j'ai pour le meilleur des pères m'a fait
chercher tous les moyens possibles de lui rendre la vie
agréable et heureuse. Après avoir attendu quelques mo
pour voir si mon Inconnue voudroit me communiquer
quelque chose de plus, j'ai tout communiqué au Roi
et aux deux Ducs; j'ai montré les lettres et le paquet
et les effets au Reichs Drost* Comte de Wachtmeister, que
j'ai consulté, sur l'authenticité des preuves, il les a trou
vées convainquantes, et indisputables, il assure que la
chose est vraie et certaine d'après tout ce que j'ai entre les
mains; mais malheureusement les loix veulent davan
tage; qu'en justice les preuves ne sont pas suffisantes
quoique indisputables; mais que d'après nos loix il
ne

---

* Premier Chef de Justice en Suède.

ne manque rien qu'un mot d'écriture de Feu la Reine qui dise positivement, qu'elle est fille du Roi mon père, pour qu'elle puisse être reconnue juridiquement; mais il assure et repète chaque fois que je lui en parle, que pour vrai cela ne peut manquer d'être; il a donc fallu attendre jusqu'ici à faire quelque chose pour Elle, et de la retablir dans la société. Le mystère de sa naissance, cependant, commence à percer dans toute la ville, et dans les provinces depuis une année, et chacun en parle ouvertement; enfin, dès qu'un parti convenable à sa naissance, et qui en même tems peut faire son bonheur, se présentera, elle sera introduite dans la société dont elle fera surement l'ornement; mais sans être reconnue pour cela, par la raison allequée. Si donc tout le monde sait sa naissance, cela suffira. Il pourroit arriver, Monsieur, que ce parti fut peut-être trouvé déja, et c'est en cas qu'elle se marie, que je veus Vous prévenir, qu'il se pourroit peut-être qu'elle m'accompagne à Quedlinbourg, pour que Vous puissiez en parler à Bronsvic à Ballensdedt et Quedlinbourg, même je vous permets de

mon-

montrer les lettres, et de communiquer ce qui se trouve dan[s]
la mienne, sur cette singuliere histoire, pour que lorsq[ue]
je viendrai dans vos contrées, et qu'elle m'y acompagne
sur un tout autre pied que par le passé, (comme Vous pouv[ez]
bien le penser) l'on ne s'étonne pas, ne connoissant pas
sa naissance et l'ayant connue auparavant comme
femme de chambre; Je ne doute pas que dès qu'on saur[a]
sa naissance, et qu'elle m'appartient de si près, malgré
qu'elle ne soit pas reconnue, mais portant par son mari
ge un nom illustre, on ne l'accueille avec politesse
et amitié et de la maniere dont je puis être satisfaite;
je me flatte qu'a Bronswick, ma Tante et mes cousin[s]
lui feront un acueil gracieux et amical, d'autant pl[us]
qu'elle est réellement si estimable tant par son ama[-]
bilité, que par son caractère, et qu'on ne peut lui refus[er]
la justice de l'aimer et de l'estimer, dès qu'on la
connoit etc: etc:

Sophie Albertine.

Extrait

d'une lettre de Madame la Princesse au Conseiller privé d'Amsted datée Stokolm le 22 Janvier 1799.

Je n'ai nulle nouvelle à Vous mander, Monsieur, mais je suppose que Mr de Wolfer vous aura communiqué celle que je lui ai donné par la poste précédente et qui vous surprendra, j'en suis sur; mais comme je scais que Vous vous interessez à la personne qui y est interessée, je suis aussi persuadée qu'elle Vous fera plaisir, d'autant plus, que Vous ne pouvez douter, de celui que j'ai eu à la découverte de toute cette affaire, ayant de tout tems eu de l'amitiée et une prédilection singulière pour elle, qui sans doute étoit la voix du sang et de la nature, qui me parloit pour Elle; Vous pouvez donc Mr penser combien cette amitié s'est augmentée en sachant qu'elle m'appartient de si près, par le sacré lien du Sang; et je suis persuadée, que Vous ainsi que toute Votre famille, y prendront une part sensible, tant par l'attachement que Vous avez pour moi, que

que par l'amitié que Vous avez toujours témoigné ainsi que Madame Votre femme, à la petite. etc: etc:

Sophie Albertine

Copie
de la lettre trouvée dans le Divan de S. A. R. Madame la Princesse de Suède Abbesse de Quedlinbourg le 29eme Mars 1795.

La date de la lettre est du 20 Mars sans nom et adresse du lieu.

En Vous rendant milles graces, ma charmante amie pour Votre dernière lettre j'eusse désiré pour qu'elle m'eut fait plus de plaisir, d'avoir pû la comprendre, car je vous donne ma parole d'honneur, que hors l'article qui concerne la petite, le reste étoit pour moi du grec. Vous me disiez qu'a la poste on ouvre les lettres, je le scais comme vous, voila pourquoi je tâche de trouver des occasions sures, ou je puisse écrire à cœur ouvert, sans Votre promesse vous auriez pû faire de mêm mais vous êtes une méchante, que je devrois punir en ne répon dant pas un mot, à tout ce qui fait l'objet de votre curiosit Compter cependant que je ne vous pardonne, qu'a condition, q Vous m'écrirez une lettre pareille à la mienne, à laquelle san médisance je pourrois bien donner le nom de Volume; Vous juger

pa

par son contenu, si Vous pouvez confier la Votre à mon homme, sans crainte qu'il Vous compromette, en hazardant de la perdre en route; en n'y mettant ni son nom, ni l'endroit d'ou l'on écrit, on ne soupçonne rien. Fille d'Eve! Fille d'Eve! Quoi toujours Votre impertinente curiosité? que Vous m'alleguez vainement, et que jamais vous ne seriez revenue à la charge, à me tourmenter à ce sujet, sans les singulières circonstances ou se trouve la petite; tout cela n'est que subterfuge. Quoi parce qu'on en parle tant et si sérieusement, est-une raison pour moi de trahir un secret; enfin si j'ose vous confier, quelque détail au sujet de cet enfant, souvenez Vous, que je crois le faire, à l'amie la plus chère que j'ai au monde, dans la persuasion ou je suis qu'elle n'en abusera jamais, quoiqu'il en puisse arriver. La petite est sœur de la Princesse, ne m'en demandez jamais davantage, car dussai-je perdre Votre amitié, il n'est impossible de dire un mot de plus sur sa naissance. Des soupçons que fit voir le feu Roi Gustave, alors Prince Royal, décida du sort de l'enfant qui fut mis si heureusement au monde dans le septième mois en 1769. Dès qu'elle eut vû le

jour.

jour, on la sépara de sa mère, à qui on n'osa dire que l'en-
fant n'avoit que quelques heures à vivre. Le ciel en déci-
da autrement, et cette créature si foible et si sensible
fut rendue à la vie, comme par un miracle. L'enfant fut
baptisé sous les noms Laure, Sophie, Fréderique, Charlott
dont elle porte encore les deux derniers. Son enfance n'eut
rien d'extraordinaire, cachée, comme elle l'étoit, à tout
le monde, et la femme qui passoit pour sa mère, (nommée
Forsberg) avoit eu ordre de lui donner trois ans de plus,
qu'elle n'en avoit effectivement, pour dépaÿser les gens; à
quoi elle réussit au delà de ses espérances, et quoique la
petitesse de la taille, frappât tout le monde, on n'attribua
cela qu'a une complexion délicate. La dificulté de la
rapprocher étoit des plus grande, quand enfin la Dlle Ivry
amie et favorite de la Reine imagina de faire faire con-
noissance à la soi-disante mère, avec le maitre d'hotel
de la Reine, qui étoit françois, et dont la femme possedoit cette
langue en perfection. On fit proposer à ces gens, par cette
femme de recevoir l'enfant en pension chez eux; cela fut
acce

---

femme de chambre de la Reine

accepté avec plaisir, malgré le désir qu'on avoit de l'oter de là, on fut obligé de l'y laisser quelque tems, pour ne pas perdre par une démarche imprudente le fruit de tant de précautions et de peines. On se creusa la tête, pour trouver un pretexte plausible, pour l'oter à ces gens. La Dlle Jouryse chargea de cela, et sous prétexte de faire une visite à ces gens, elle si divertit et parût tellement enchantée de l'enfant qu'elle declara qu'elle en parleroit à la Reine, ce qu'elle fit effectivement devant tout le monde, comme elle en étoit convenue, en ventant sa gentillesse, et assurant que cette angélique créature, étoit bien digne des bontés de Sa Majesté. Cette Princesse fait semblant de faire beaucoup de dificultés, mais à la fin demanda à voir la petite, et comme vous pensez bien, elle eut le plaisir de lui plaire. Elle la fit demander à la soi-disante <u>mère</u> en promettant d'en prendre soin, comme de sa fille, à quoi elle a fidélement tenu parole, et les soins extrêmes, qu'elle prenoit à lui former lésprit et le cœur, l'auroit mille fois trahie, si personne s'étoit parut douter de cette intrigue, l'humeur de l'enfant la chagrinoit infiniment, et ne répondoit pas à la bonté de son

son cœur, elle avoit un emportement et une fougue dans son caractère, pour le moins aussi fort que sa sœur, [la Princesse Albertine]; ajoutez à cela une hauteur exces-ve, qui démontroit assez le sang illustre, qui couloit dans ses veines. On tachoit de l'humilier, en la ménaçan[t] de la renvoyer à la mère; c'étoit apparemment dans cett[e] idée, qu'Elle lui faisoit croire, qu'elle la destinoit à être un jour sa première femme de chambre, ou bien sa lectrice. Elle faisoit en partie ces fonctions, sans que pour cela la reine lui donna d'autre titre à sa Cour que la Petite, celà devoit continuer jusqu'au moment, qu'on devoit la marier; le choix de l'epoux étoit déja fait, la jeune epouse devoit apporter en dote à son mari la char-ge de Chambellan de la Reine, et la petite étoit destinée à en remplir une auprès de cette Princesse, ou bien auprès de sa fille. Elle attendoit avec impatience le moment de pouvoi[r] la marier, toute décidée à faire part à la Princesse, de la naissance de sa sœur. La personne qui avoit eu soin de l'enfant depuis sa naissance, devoit, si elle mouroit ava[nt] son fils, le Roi Gustave, soigneusement garder le secret jus-

qu

qu'à la mort de ce Prince, mais qu'alors rien ne devoit l'arreter, d'en instruire la Princesse, en lui fournissant toutes les preuves du mystère; la mort en décida autrement, et la personne chargée de tous ces soins fut sa première victime, et cela si inopinément, qu'elle n'eut pas le tems de prendre les moindres précautions, pour trouver quelqu'un à qui oser confier ce secret. Malheureusement je ne m'y trouvois pas, la seule précaution qu'elle avoit prise, quoique depuis bien longtems, étoit en conservant les lettres de la Reine dans une cassete; elle avoit déclaré à tout le monde qui l'entouroit qu'en cas de mort, elle devoit m'être remise; contenant mes lettres, et des papiers d'une grande importance, qui m'appartenoient; effectivement on me la remit après sa mort, sans l'avoir ouverte. Voila que je me trouve en possession des plus rares manuscrits de notre tems; ils serviront un jour à developper les événemens les plus cachés, et les plus secrets du règne des deux époux, ainsi qu'une partie de leurs fils. Trop de personnes y sont compromises pour que de bien longtems ils ne doivent être cachés; ainsi comme Vous voyez il ne reste à la pauvre petite Orpheline personne qui puisse faire valoir les droits que sa

nais

naissance lui donnent à un rang convenable, car je ne puis croire qu'on a laissé entre les mains de la soi-disante mère, quelque chose qui puisse mettre ce mystere au jour; d'ailleu le serment terrible, par lequel elle s'est liée au silence, ne lui permettroit jamais d'en parler pas même à la question; Personne donc plus que moi n'en a les preuves par les lettres de la Reine. Vous ne sauriez croire combien elles sont interressan Elle y parle beaucoup de la Princesse, avec cette tendresse que vous lui connoissez pour cet enfant; „ C'est cette vertueuse „ fille, dit-elle, qui sème encore de quelques fleurs, les derniers „ jours de son infortunée mère, et qui la console de l'indiffe „ rence de six autres enfants; le ciel l'en recompensera, après „ elle, et ne lui fera connoitre de la vie que les douceurs „ Il paroit par ces lettres qu'elle fut plusieurs fois sur le point, de tout reveler à la Princesse, mais elle craignoit la vivacité, de Sa fille, et l'impossibilité où elle seroit de cacher, ce que cette découverte lui feroit sentir pour sa sœur; il n'eut fallut qu'un ombre de soupçon pour reveiller ceux du Roi, qui n'étoit la dupe de tout cela, que par l'extrême prudence qu'on y avoit mis, et même davantage par les

trois

trois années de plus, qu'on donnoit à l'enfant. Parmi les se„crets que la Dlle Jnvry a vendus au poid de l'or, sans doute qu'elle n'aura jamais revelé celui-ci. Mais ce qui m'etonne est que la Dlle Jnvry m'en a parlé depuis. J'ai pourtant beaucoup de pei„ne à me persuader, que la Princesse ignore la naissance de sa sœur; la Feue Reine la recommandée si instamment, en la léguant à la Princesse, en lui demandant pour cet enfant les soins et la tendresse d'une mère, qu'il n'est guères proba„ble qu'elle ne lui ait fait entendre, ce qu'elle étoit. L'intime amitié qu'elle lui à depuis et constamment montré, donne lieu d'y croire; mais aussi quand on considère, qu'elle la laissée sans songer à lui donner un rang un état convena„ble, on se perd dans les conjectures que l'on peut former; Son penchant à l'économie, feroit croire, que ce n'est qu'a„varice qui l'ait fait agir de cette manière, pour n'être pas obligée de doter la petite. Si cependant Elle en parloit au Duc Régent Son frère, je ne crois pas qu'il balanceroit a lui assurer quelque chose pour leur Sœur. Voila cet éclair„cissement si longtems si ardemment désiré. Je ne vous en demande pas le secret. Songez seulement qu'une indiscré„

tion

tion, à cet égard, troubleroit pour la vie notre liaison.

Nro 2.

Copie de la lettre de l'inconnue.

adressée à S. A. R. Madame la Princesse de Suède Abbesse de Quedlinbourg avec un paquet adressé par feu la Reine, et de sa propre main, à S. A. R. Madame la Princesse sa fille. Le paquet renfermoit une boëte, cachetée d'un cœur sur lequel est gravé le Chiffre du feu Roi Adolphe Frédéric, au dessus une Couronne Royale; ce cachet est un cœur entouré de Rubis que la feue Reine porta toujours, et que Madame la Princesse conserve encore. Sur la boëte étoit l'adresse suivante, écrite également de la main de la Reine

A Louise, Sophie, Charlotte, Fréderique,

La boëte contenoit un Collier de perles Orientales de la valeur de 4000 Rixdaler de Banque, des diamans non enchassés, de la valeur de 1700 – 1800 Rdr de Banque et le portrait en miniature de feu Roi Adolphe Frédéric; le tout fut envoyé et adressé au Comte Gustave Stembock *, avec un billet, écrit de la mê

* Premier Gentilhomme de la Cour de la Princesse, le même qui fut l'année passée à Berlin pour féliciter le Roi sur son Avénement

même main, que les <u>deux lettres</u>, dans lequel il est prié de remettre le paquet, adressé à S. A. R. lorsqu'elle sera seule, et avec le plus grand secret. Le paquet fut porté par un Quidam dans le Palais de Madame la Princesse, le 22ème Octobre <u>1795</u>, qui dès qu'il l'eut remis, se hata de disparoitre.

Madame!

Les perquisitions, que Vous avez faites, Madame, me prouvent que Vous ignorez un secret, dont je l'avoue franchement, je Vous croyois dépositaire, et que par des raisons, dont je rougis de Vous avoir cru coupable, Vous avez caché la naissance de Madame Votre Sœur. C'est avec un plaisir mieux senti qu'exprimé, que je m'empresse de reparer les torts, que j'ai eu vis-a-vis de Votre Altesse Royale, en osant soupçonner un cœur comme le sien, d'une cruauté dont son interressante Sœur eut été la victime. Daignez pardonner une offence cruelle à la vérité, mais dont le motif doit servir d'excuse. Si les circonstances secondent mes vœux, peut-être qu'un jour il me sera permis, d'oser déclarer qui

je

je suis, et de venir moi même avoir l'honneur de reparer mes fautes, par les expressions les plus sincères d'un vrai repentir. Mais n'importe, ce n'est pas ce qui interesse si vivement l'ame sensible de V. A. R, c'est l'incertitude ou elle est, si la jeune personne, élevée par Son Auguste Mère, et pour le moment auprès d'elle; est Sa Sœur. Si sans tout ce que Vous avez fait pour deviner le mystère, daignez croire, que cela seroit eternellement inutile, si je ne croyois de mon devoir d'éclairer Votre Altesse Royale à ce sujet. Une seule personne auroit put reveler le secret caché tant d'années, mais elle n'est plus. Quant à celle qui élevoit l'enfant elle m'est trop connue, pour craindre qu'elle trahisse la promesse qu'elle a faite, aucune ménace, aucun appas lui fera manquer un caractère unique, et plus que respectable; d'ailleurs elle peut jurer, qu'elle a une fille, qui se nommoit Frédérique Charlotte, cette fille est morte en un mot, et Votre sœur, Madame, a pris sa place. Cette vertueuse femme éleva l'enfant, avec les soins et la tendresse de la meilleure des mères, au point que chacun lui croyoit une prédilection marquée pour cet enfant.

Ce paquet que j'ai l'honneur de joindre sous l'adresse de Votre Altesse Royale, mais qui je le sais, contient des objets appartenants à l'interessante personne, convaincra de la vérité de ce que je viens de dire, autant que la correspondence de feu la Reine, qu'il m'est impossible de lui faire tenir, sans me décourvrir, mais surtout sans compromettre des gens trop respectables, en mettant au jour des secrets de bien grande conséquence et dont plusieurs personnes pourroient être même la victime. J'ose donc supplier Votre Altesse Royale à genoux de ne faire aucune tentative, pour découvrir celle qui a le bonheur de pouvoir la tranquilliser, en l'assurant qu'elle possede sa jeune Sœur auprès d'elle; et quand même (chose impossible) la cassete dont je suis en possession, pouvoit être découverte; avant de me la ravir, elle deviendroit la proie des flammes; car enfin, Madame, les reproches dont je devrois être accablée, et mes propres remords, empoisonneroient ma vie; si j'étois capable de trahir ce que l'amitié m'a confié. Qu'il Vous suffise de savoir, que Votre Auguste mère Vous adoroit, et à juste titre; toutes Ses lettres étoient remplies d'éloge et de

de tendresse pour une fille chérie. Votre intéressante Sœur partageoit ces sentimens avec Vous dans son cœur, et elle gémissoit d'être obligée de Vous cacher sa naissance non parcequ'elle craignoit Votre indiscrétion, mais au contraire elle prévoyoit, qu'il Vous eut été impossible de cacher Votre tendresse pour l'enfant; feu la Reine promit et jura à Votre Auguste père, que tant le Roi son fils vivroit, l'enfant demeureroit caché et inconnue à Sa famille; Ses raisons de ce mystère sont telles, qu'il ne m'est pas permis d'oser le reveler. (Cette promesse a été fidèlement tenue) quoique feu la Reine eut pris la petite auprès d'elle. On voit dans Ses lettres son inquiétude pour l'enfant; „si je pouvois vivre assez long „tems, écrivit elle, pour lui voir un rang et une fortune „convenable à Sa naissance, je mourrois tranquille„ Elle l'eut infailliblement mariée de très bonne heure si le Ciel eut prolongé Ses jours; l'epoux qu'on lui destinoit, eut sans doute fait son bonheur, si les qualités du cœur et de l'esprit, réunie à une naissance illustre peuvent rendre heureux. Mais hélas le sort en décida tout autre me

ment et ce qui fit le plus grand malheur de l'enfant est que la personne chargée par feu la Reine pour découvrir ce mystère à ceux, à qui elle tient par les sacrés liens du sang, fut frappée si inopinément de la mort, qu'elle n'eut pas le tems de prendre la moindre précaution pour en informer Votre Altesse Royale; et ce mystère n'eut probablement été connu qu'après ma mort, ou peut être aussi un laps de tems encore plus considérable, si les démarches qu'a faites Votre Altesse Royale ne fussent parvenues jusques à moi. Depuis cet été j'ai creusé ma tête pour trouver un moyen de faire parvenir cet éclaircissement, j'ai cru le trouver, en le faisant remettre au Comte Stembock, à qui j'ose supplier Votre Altesse Royale de faire remettre le paquet en cas qu'elle ne juge pas à propos de le remettre à Son aimable Soeur. Mais si au contraire, elle l'a remis à la petite, ou bien si elle est d'avis de le faire, Elle aura la grace de porter le 1er Novembre une rose seule pour Bouquet. Voila les

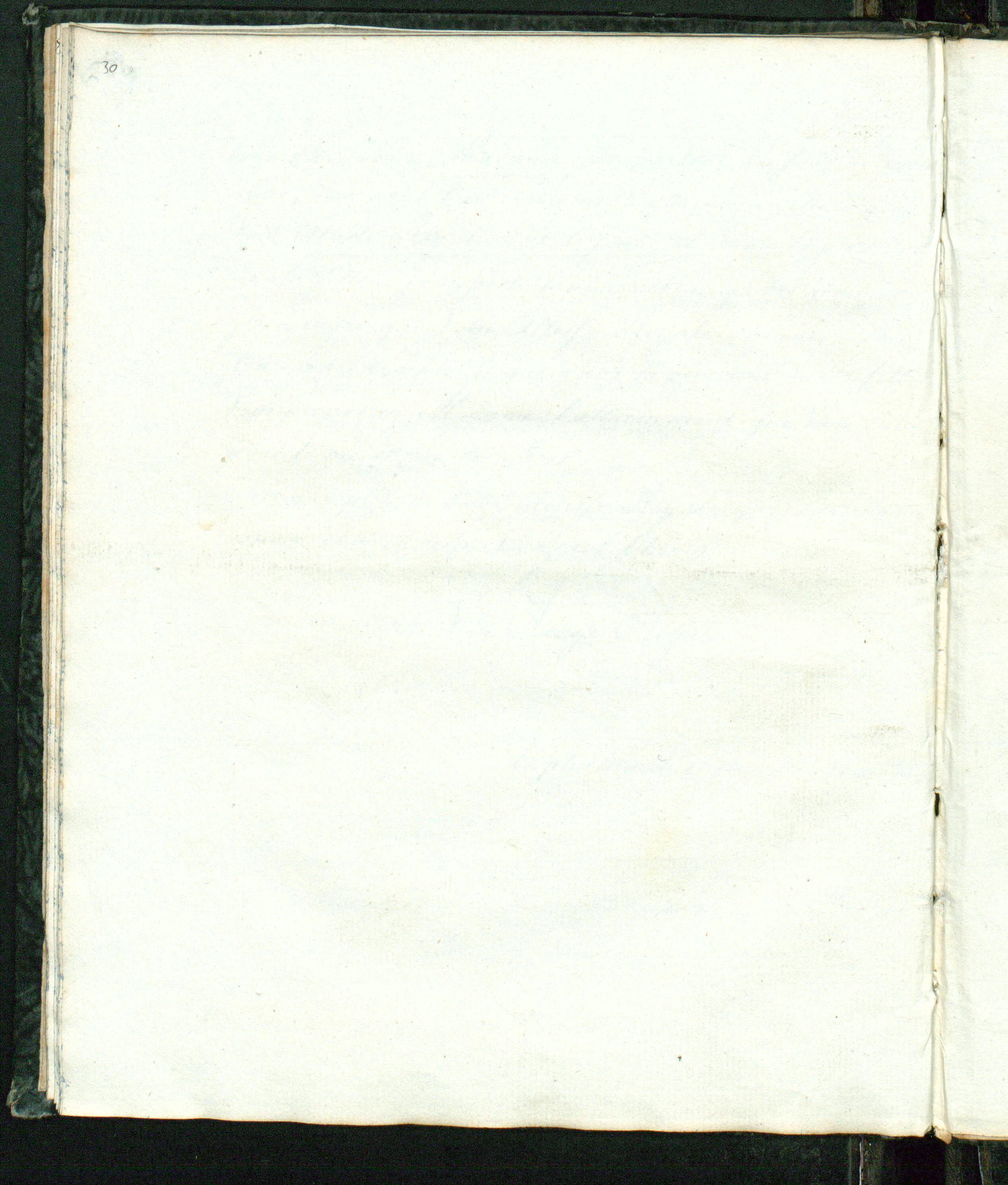
les détails nécessaires, daignez être persuadée, que les perquisitions du monde entier, ne serviroient à me découvrir, de plus, et surtout soyez persuadée, Madame, que la soi-disante mère ne dira rien qui puisse donner aucune lumière. J'ose la recommander à la générosité de Votre Altesse Royale en l'assurant que si Son Auguste Mère eut survecut à cette époque, elle lui eut fait une fortune honnête. Pardonnez de grace, Madame, la liberté que je prends de demander à Votre Altesse Royale le cœur et la tendresse d'une mère pour sa charmante Sœur, Elle m'interesse si vivement puisque je suis la seule personne, qui a osé découvrir qui Elle est, et une chose ensevelie, depuis tant d'années dans le silence. Si Vous ne la rendez pas heureuse; si Vous ne lui tenez lieu de père et de mère, enfin de tout au monde, combien de reproches n'aurois-je pas à me faire. Mais sans doute mes craintes sont vainement superflues dumoins je me plais à le croire. Dieu Tout puissant! veillez sur cette intéressante orpheline; pardon

donnez ces vœux, Madame, ils partent du fond de mon cœur, d'un cœur bien tendrement attaché, à Celle à qui Votre Altesse Royale doit le jour, et dans la personne de Sa fille. Je respecte le plus vertueux des hommes, j'ose croire que Votre Altesse Royale daignera imiter mon exemple, et que dans la personne de Sa fille Vous prouverez, Madame, l'attachement que Vous eûtes pour le meilleurs des Pères.

C'est aux pieds de Votre Altesse Royale que je mets mon espoir, et mon respect, ayant l'honneur d'être

De Votre Altesse Royale

la plus humble et soumise servante.



J'ai lu avec attention les lettres concernant Mlle Forsberg, et je crois avoir mille raisons de regarder cette histoire comme un Roman forgé dans quelque vue qu'il ne sera peut être pas difficile de déconvrir.

En supposant que tout ce dont il ~~[illegible]~~ s'agit soit vrai, il est clair qu'il ne peut être question que d'un enfant naturel du Roi Adolphe Frederic, Epoux de feu la Reine Mere. La Princesse dit dans sa lettre à Mr de Molfer : le respectueux attachement que j'ai pour le meilleur des Peres, m'a fait chercher tous les moyens de lui rendre, (à la jeune personne) la vie heureuse et agréable. On voit par conséquent que la Princesse parle de la Dlle Forsberg, comme d'une fille naturelle de son pere, et non pas de sa Mere qui en 1769 avoit 49 ans, et étoit déja depuis quelque tems hors d'état d'avoir des enfants. En supposant même que cela n'eut pas été, le Roi vivant encore (il ne mourut qu'en 1771) et la Reine se plaignant quelque fois de ses importunités come je le sais de science certaine, un enfant qu'elle auroit mis au monde dans ce tems là, eut été censé appartenir à la famille royale sans difficulté.

On a supposé que ce pouvoit être une fille de la Princesse; mais en 1769 elle n'avoit que 16 ans, dont il faut nécessairement déduire près d'une année. Or il est rare que dans le Nord, une jeune personne soit nubile à cet age; mais quoiqu'il n'y ait point d'impossibilité physique, il est certain que la Princesse vivant sous les yeux de la Reine sa Mere, et étant gardée comme elle l'étoit, par Mde de la Gardie, il eut été

moralement impossible, qu'elle eut pu avoir secretement un enfant, sans que persone s'en fut apperçu, et sans que rien n'eut transpiré; les habillements d'alors n'etoien pas aussi propres à cacher des accidents que ceux d'aujourd'hui. Pendant que j'étois en Suede, je voyois journellement cette Cour, et jamais je n'ai rien oui dire, qui pût avoir le moindre rapport à un évènement pareil. La Princesse elle même ne regardoit encore dans ce tems la un homme, que comme on regarde la porte ou le fourneau. Si depuis elle ~~s'etoit~~ s'est douté qu'un homme etoit bon à quelque chose, ce n'est certainement qu'après la mort de la Reine, lorsqu'elle eut sa maison particuliere, et toute la liberté possible.

Il faut donc en revenir au Roi Adolphe Fred: ainsi que la correspondance l'insinue clairement. Je sais qu'il avoit vers ce tems une liaison avecune Actrice de la Comedie françoise nommée Dulondel, dont la Reine etoit jalouse à l'excès, jusqu'au point de cabaler dans le Sénat pour faire renvoyer la troupe; mais comme on con=noissoit les motifs qui la faisoient agir on ne l'ecouta pas.

Comment donc l'auteur de la lettre trouvée dans le Salon de la Princesse, peut il dire, que la Reine jura au Roi, que tant que le Prince Gustave vivroit, la naissance de cet enfant resteroit secrette. Qu'est ce donc que le Roi avoit à craindre de son fils, ou bien etoit il si extraordinaire à Stockholm de voir des enfans naturels d'un Roi! Le Feldmarechal de Hessenstein ~~n'etoit~~ n'est il pas fils du Roi Frederic de Hesse? Par la connoissance que j'ai du caractere de la Reine, et du despotisme avec lequel elle gouvernoit le Roi, il me semble que c'étoit plutot la Reine qu'il devoit craindre, que toute

autre personne de sa famille. Elle eut tonné, fulminé, si jamais elle avoit oui parler d'un enfant naturel du Roi, et je suis sûr que même à présent ses cendres s'agitent violemment dans son tombeau. D'ailleurs, quel risque cet enfant auroit-il couru, quand même le Prince royal, depuis Roi de Suede eut sû le secret de sa naissance? Gustave n'étoit pas cruel, une petite fille pouvoit elle lui causer de l'ombrage! En fût il de tous les enfants naturels du Prince Frederic son frere? Ces extrêmes précautions prises pour cacher la naissance de l'enfant naturel d'un Roi, qui pouvoit l'avouer sans crainte, paroissent n'être alleguées ici que pour excuser la maniere brusque, dont on veut faire passer la Demoiselle sur un plus grand théatre, et pour fournir une réponse à cette question si simple: pourquoi n'en a t-on pas oui parler jusqu'ici? ou sont les preuves?

La Reine se proposoit, dit on, de lever le voile qui cachoit ce mystere, si elle avoit survecu au Roi son fils. Mais pourquoi la personne qu'elle avoit rendue dépositaire de ce secret et des lettres qui contenoient les preuves, ne parla-t-elle point après la mort du Roi Gustave? cette personne devoit connoître les intentions de la Reine. Elle mourut subitement dit on; c'est mourir assez mal àpropos; mais enfin pourquoi la seconde personne à qui ce secret et ces lettres furent léguées ‡ par la premiere, et qui parconsequent ne devoit pas ignorer non plus le voeu de la Reine, ne s'y conforma t'elle pas après la mort du Roi, puisqu'elle en avoit tous les moyens en main, qu'elle ne risquoit rien de le faire, et qu'elle dit elle même qu'il est de son devoir d'éclairer

la Princesse. Pourquoi donc ne le fait elle que par une demie confidence, sans y joindre d'autres preuves, qu'un cachet, qu'un portrait du Roi, et quelques bijoux; pourquoi une lettre anonyme, lorsqu'on pouvoit sans risques parler clair, et se montrer. Pourquoi n'y a t-il pas un Acte écrit de la main de la Reine et qui leveroit toute difficulté, pourquoi la Reine qui n'a pas craint d'écrire l'adresse du paquet de sa propre main, auroit elle craint d'écrire cet Acte, puisque le paquet ~~ne~~ devoit probablement passer en des mains sures pour etre remis à Mlle Forsberg après la mort du ~~[illegible]~~ Roi Gustave?

Il paroit que l'auteur de la seconde lettre se seroit laissé enterrer avec son secret, lors que rien ne l'empechoit de parler, si la personne à qui il en avoit fait confidence, sans qu'on sache trop la raison de la révélation d'un secret auquel on paroit attacher tant d'importance, si dis je cette personne n'avoit eu la maladresse de perdre une lettre si essentielle, et précisement chez la Princesse. Mais en vérité à qui pourra t-on persuader que l'on promene en société une lettre pareille dans sa poche, et qu'on la perd par hazard. Je me rappelle encore assez l'intérieur de l'habillement des Suedoises pour être certain que rien de ce qui entre dans leurs poches, ne peut se perdre par hazard; je connois assez leur prudence à l'égard des lettres ou des billets qu'on leur adresse, pour être certain qu'elles en ont le plus grand soin.

Plus j'examine cette histoire, plus elle me paroit un Roman forgé à plaisir, ou l'on n'a pas même eu l'esprit de conserver la vraisemblance et ~~[illegible]~~ de sauver les contradictions et les inconséquences. J'en ai déjà relevé quelques unes. En voici d'autres.

D'abord je demanderai à l'auteur de la premiere lettre, par quel moyen la personne à laquelle il écrit, a appris qu'il y avoit quelque mystere, puisqu'il paroit que c'est pour satisfaire sa curiosité que cette lettre a été écrite. Tous ceux qui étoient dans la confidence sont morts sans en avoir parlé. Le Roi Adolphe svedois et la Reine Ulrique sont morts sans rien réveler; la personne que cette derniere avoit rendue dépositaire du secret et des preuves est morte subitement et s'est contentée de leguer à une autre la cassette mysterieuse; une Mlle d'Ivry qui doit avoir vendu au feu Roi tous les secrets de la Reine Mere n'a pas vendu celui ci, et est morte maintenant; la mere Forsberg nie constamment; la petite personne est censée avoir ignoré jusqu'à présent le secret de sa naissance, il n'y a que l'auteur de la premiere lettre qui pretende etre seul au fait; et voila tout à coup une de ses amies, <u>une fille d'Eve</u> qui lui fait mille questions, qui le tourmente pour avoir des éclaircissemens. Par où sa curiosité a t-elle donc été reveillée, comment pouvoit elle donc savoir que ce mystere existoit. Qui est ce qui ne voit pas, que ceci n'est qu'une figure oratoire, qu'il falloit supposer une personne faisant des questions afin de fournir matiere à une réponse composée pour etre perdue exprès chez la Princesse. Qui est ce qui ne voit pas, ou bien, qu'on se joue de la Princesse, ou bien qu'elle est dans la confidence du petit comité, qui a forgé toutes ces lettres soi disant anonymes, qui devoient l'éclaircir sur la naissance d'une prétendue soeur, et qui le font d'une maniere si ridicule, si imparfaite, qu'on seroit tenté de jurer, que les auteurs de ce Roman n'ayant aucune preuve de ce qu'ils avancent, et étant bien certains de ne pouvoir jamais en produire, cherchent à le couvrir d'une obscurité impénétrable.

Je demanderai ensuite comment la Dame Forsberg auroit pu faire passer un enfant qui venoit de naitre, pour sa fille morte trois ans auparavant. Il n'est pas bien étonnant qu'elle persiste à soutenir que sa fille est véritablement sa fille. Au lieu de prouver pour, cette persévérance à nier prouveroit contre l'histoire. Car enfin si l'on avoit exigé le silence de la prétendue Mere, ce ne pouvoit être que pour le tems de la vie du feu Roi, puisqu'après sa mort, le mystère devoit être dévoilé d'ailleurs. Pourquoi nie t-elle donc constamment? c'est qu'elle n'a rien à révéler, et qu'elle doit trouver fort étrange qu'on lui dispute sa fille.

Le Chef de justice ou Ransdnost, est un Monsieur bien difficile. On lui produit des preuves qu'il trouve convaincantes et indisputables, mais elles ne sont pas, dit il, suffisantes en justice. Je voudrois bien savoir ce qu'il lui faut de plus que des preuves convaincantes. Le vrai est, qu'il les trouve pitoyables et ridicules, qu'il n'a pas le courage de le declarer à la Princesse, ni de lui dire ce qu'il pense de cette farce. Mais je demande ce que la Justice a à faire dans cette circonstance. La qualité de fille naturelle du Roi Adolphe Fred:, quand elle seroit avérée, ne donne à la demoiselle Forsberg aucun droit légal de prétendre à quoi que ce soit. Son sort dépend uniquement du Souverain, qui comme chef de la famille, peut la reconnoitre en cette qualité, s'il croit en avoir des preuves et s'il le juge à propos. Il pense probablement comme le Ransdnost, puisqu'il n'a encore rien fait en faveur de la Dlle.

Ensuite une correspondance françoise entre des Suedoises qui ne parlent jamais que leur langue entre elles, à moins qu'elles n'ayent à faire à des étrangers qui ne l'entendent point. D'ailleurs, lorsqu'on compare pour le style et l'orthographe les

aux deux autres de la Princesse
deux lettres mysterieuses, l'on n'a pas de peine à découvrir qu'elles partent toutes de la même main.

Les soins que la Reine Mere doit avoir pris de la soi disant petite, et la sollicitude avec laquelle elle l'a recommandée à la Princesse ne prouvent rien, pour ceux qui connoissent la facilité avec laquelle la Reine s'engouoit. Je lui ai vu avoir pour une jeune personne qu'elle avoit aussi élevée, les memes soins, et la même sollicitude, et le même engouement que pour la Forsberg, sans cependant qu'elle fut de la famille, elle étoit ~~disoit elle la Reine~~ charmante disoit la Reine, personne n'avoit mieux répondu aux soins qu'elle s'étoit donnés pour son éducation, et cependant la jeune personne eut un jour avec un certain Baron Sparre Ecuyer de la Reine, une distraction dont il résulta un enfant. Elle s'étoit aussi engouée de moi, sans cependant que je fusse de la famille, j'étois le premier homme du monde; la vérité est que j'étois alors un triste personnage, que je commençois ma carriere, et qu'au lieu d'avoir l'experience des hommes et des choses, je n'avois que du babil. N'étoit elle pas engouée de Badin, un vilain et puant negre, qui n'étoit pas de la famille, et qu'elle trouvoit charmant. Je lui ai connu cent autres prédilections en ce genre qui ne valoient pas mieux; celle ci ne prouve donc rien ici.

Il n'est pas surprenant que Mde d'Ivry qui a vendu dit on les secrets de la Reine au feu Roi, n'ait pu vendre celui ci qui n'existoit pas encore. Elle ne pouvoit gueres se douter qu'une petite fille qu'elle avoit introduite chez la Reine, voudroit être un jour une maniere d'Altesse royale.

Je ne vois pas que la Princesse soit aussi maltraitée dans la premiere lettre qu'elle le pretend. Tout ce que l'on dit d'elle, est, qu'elle a un caractere vif et emporté. Il n'y a,

la rien, qu'on ne puisse dire de soi même dans ~~cent~~ de certaines circonstances.

Quand on sait que la Princesse a hérité des bijoux de la Reine sa mere, on n'a plus besoin de demander d'ou sont venus le portrait et le cachet du feu Roi qui se trouvoient dans le fameux paquet.

L'auteur de la premiere lettre dit à son amie : Voila cet éclaircissement tant desiré, je ne vous demande pas le secret ; et ensuite, songez qu'une indiscretion à cet égard troubleroit pour la vie notre liaison. Cela est assez embarassant. Aussi la discrette amie ne sachant que faire de la confidence, ayant permission et défense de parler, traine cette lettre dans sa poche, s'avise de la perdre precisement chez la Princesse, et la laisse tomber à terre, sur une table à ouvrage, dans un divan, ou le lecteur voudra, cela est égal. Y a t-il le sens commun à tout cela !

Que veut donc dire tout ce ramas d'absurdités, d'inconséquences, et de contradictions ridicules ! quel peut etre le but d'un Roman si maladroitement tissu ! On ne restera pas longtems en suspend, si l'on veut se donner la peine d'examiner avec attention la fin de la lettre de la Princesse à M.r de Molfer. Les Abesses protestantes ne font point de voeux et le Comte de Steenbock passe pour avoir été assez avant dans les bonnes graces de la Princesse ; elle veut faire épouser son ancien amant à sa femme de chambre, comme les grands Seigneurs marient ordinairement leurs valets de chambre à leurs anciennes maitresses. Jusqu'à present tout est dans la regle. Mais comme on pourroit etre choqué en Allemagne, le païs des 16 quartiers, de voir

paroître dans le grand monde, et aux cours voisines de Quedlinburg, une petite per-
sonne qu'on a vue précédemment à la suite de la Princesse, dans un rôle subal-
terne, on a pensé aux moyens de lui donner du relief, en lui prêtant une ~~nom~~ naissance
illustre; on a forgé un roman, où l'on ne s'explique pas clairement, mais où
on laisse simplement entrevoir les choses, et dans lequel on a imaginé des
circonstances qui semblent excuser le défaut de preuves. Voilà la véritable
raison qui a fait inventer cette fable extravagante, dont surement personne en
Suède n'est la dupe, mais que les inventeurs auront trouvée bonne assez pour des
Allemands pour qui elle est calculée. On a déjà préludé à ce but en disant que feu
la Reine avoit résolu lorsque la petite seroit reconnue de lui donner une charge
près de sa personne, et de lui faire épouser un chambellan de sa Cour. Peut être
a-t-on espéré en même tems d'escroquer quelque bonne somme du Roi pour
établir deux personnages sans fortune.

Ce n'est pas au reste depuis peu que la petite personne est en liaison avec le
Ct Steenbock. Lors de son séjour à Berlin, ~~tr~~ avec la Princesse en 1787 ou 88, elle
parla souvent de lui, et prétendit être en correspondance reglée avec lui.

Il y a donc bien apparence que la Princesse, le Comte et la petite Forsberg sont
les inventeurs de ce roman. C'est d'abord chez la Princesse que se perd la première
lettre par un hazard amené tout exprès pour donner lieu à l'envoi de la
seconde épitre et du paquet contenant les preuves. Mais ces preuves, qu'elles sont

elles!

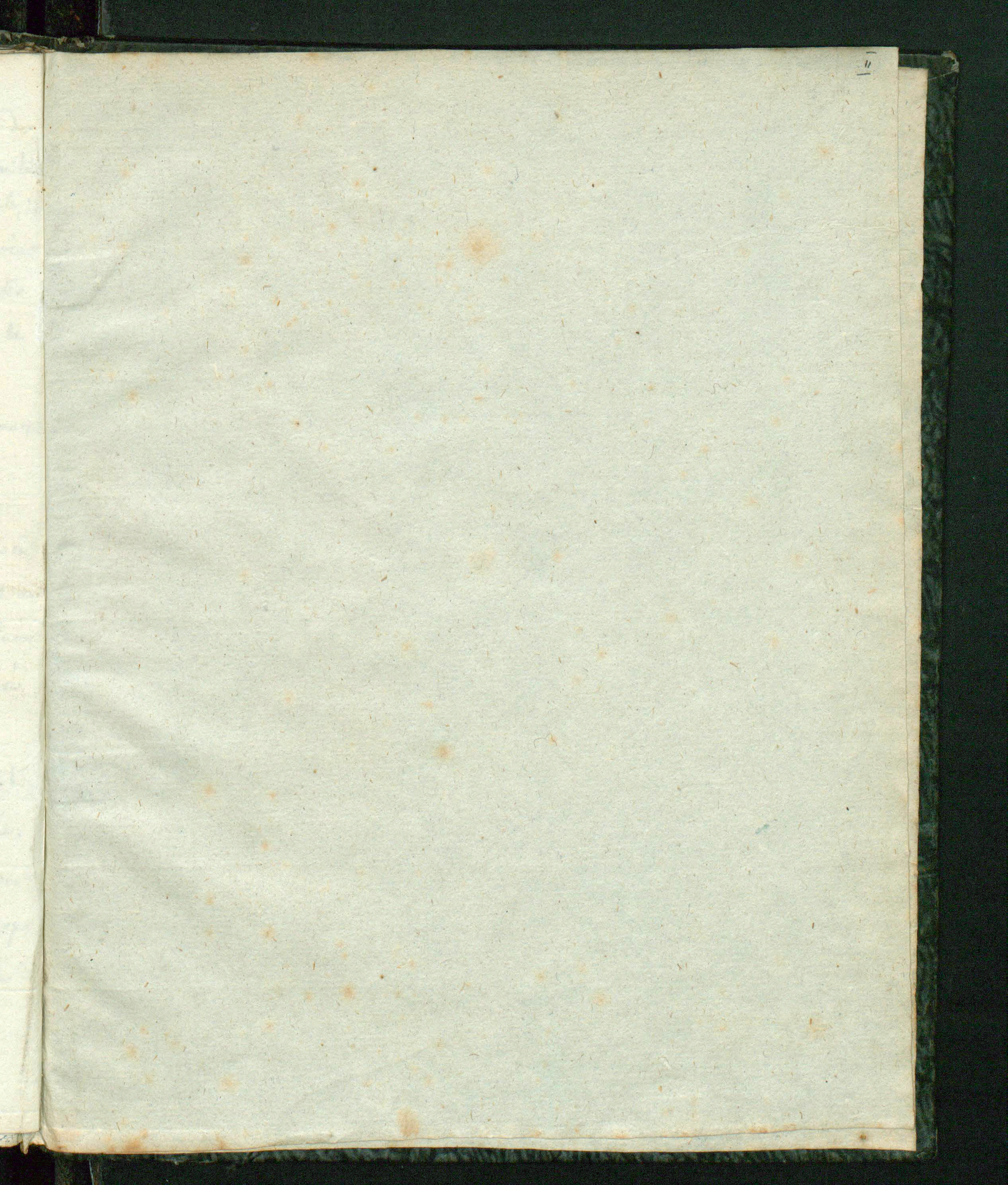
Un portrait du Roy Adolphe Fred, son cachet, et quelques bijoux. A la vue de l'adresse de ce paquet, écritte de la main de la Reine, écriture supposée ou imitée, la Princesse s'évanouit, et cela est juste, cela rend la chose plus touchante; il faut d'ailleurs que dans un roman une belle Princesse s'évanouisse au moins une fois. Après etre revenue à elle, les preuves lui paroissent si concluantes qu'elle ne hésite plus, et que sans autre examen elle reconnoit sur le champ la Forsberg pour sa soeur.

Je demande si l'on ~~reconnoitroit~~ trouve dans toute cette histoire le langage et la marche de la vérité! Si la Princesse avoit réellement reçu ces lettres, si l'on y avoit apperçu quelque ombre de vraisemblance, le Roi n'auroit-il pas fait sommer le dépositaire des preuves de se montrer sans crainte et de les produire; ne les eût on pas fait examiner juridiquement pour constatter leur authenticité! n'eut on pas donné la plus grande publicité à des procédures faites pour assurer l'état d'une personne qui auroit appartenu indirectement à la famille royale! auroit on laissé subsister le moindre nuage qui eût pu obscurcir la vérité! et si l'on n'eut pas voulu compromettre une famille respectable en nommant la Mere, ne pouvoit on pas reconnoitre l'enfant, sans nommer la personne qui lui a donné la vie.

Au lieu de cela, quels sont les fondemens sur lesquels on a bati cette fable! Des lettres trouvées par hazard; des écrits anonymes, remis par un quidam qui disparoit soudain, et remis au Cte Steenbock personnage le plus interessé ~~dans~~ à la

réussite de l'affaire; une personne dépositaire des preuves, mais qui meurt subitement, une autre qui ne se nomme pas, qui s'enveloppe d'une obscurité profonde, qui assure que personne qu'elle, n'est en état de découvrir le mystère; mais qui dit que toutes les recherches qu'on pourroit faire pour la découvrir seroient inutiles, et je n'ai pas de peine à le croire; des preuves convaincantes et indisputables qui ne sont pas suffisantes en justice, et un tas d'autres absurdités dont je n'ai relevé qu'une partie, et sur lesquelles on pourroit écrire un volume.

Croira donc qui voudra ce Roman, pour moi j'avoue qu'il me paroit mériter autant de croyance que le Conte de Cendrillon, et ceux des mille et une nuits. Quiconque voudra se donner la peine de relire cette correspondance après avoir parcouru ceci, sera certainement de mon avis.





Ms. Gall. Qu. 34

Sophie Albertin, princesse de Suède: Correspondence. (ok. 1800)

Franc., XVIII w., 23,5×19 cm. K.II, 22 (s. 1-44), w tym kart niezapis. 3, jednostr. zapis. 3.

Dig. ORP000919

Ms. Gall. Qu. 34

Sophie Albertin, princesse de Suède: Correspondence. (ok. 1800)

Franc., XVIII w., 23,5×19 cm. K.II, 22 (s. 1-44), w tym kart niezapis. 3, jednostr. zapis. 3.

Dig. ORP000919